



COMMISSION MIXTE
INTERNATIONALE

**RAPPORT
ANNUEL
D'ACTIVITÉS
2016**



COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Canada et les États-Unis

À propos de la Commission mixte internationale

Les États-Unis et le Canada ont créé la Commission mixte internationale (CMI) parce qu'ils reconnaissaient que chacun des deux pays subit les effets des activités de l'autre dans les réseaux lacustres et fluviaux le long de la frontière. Les deux pays collaborent à la gestion judicieuse de ces eaux en vue de les protéger au profit des générations d'aujourd'hui et de demain.

La CMI suit les directives du Traité des eaux limitrophes, signé par le Canada et les États-Unis en 1909. Ce traité énonce des principes généraux, plutôt que des prescriptions détaillées, afin de prévenir et de résoudre les différends au sujet de l'utilisation des eaux que se partagent le Canada et les États-Unis, et de régler d'autres problèmes transfrontaliers. L'application concrète de ces principes se décide au cas par cas.

La CMI est investie de deux grandes responsabilités : régir les projets qui ont un effet sur le niveau des eaux qui traversent la frontière et enquêter sur les problèmes transfrontaliers en vue de recommander des solutions. Les recommandations et les décisions de la CMI prennent en compte les différents aspects de l'utilisation de l'eau, notamment l'assainissement et l'eau potable, la navigation commerciale, la production d'hydroélectricité, l'agriculture, les industries, les poissons et la faune, la navigation de plaisance et les propriétés riveraines.

La CMI est financée par les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Bureau de la Section américaine
1717 H Street NW, Suite 801
Washington, DC 20006
Téléphone : 202-736-9000
Télécopieur : 202-632-2006
commission@washington.ijc.org

Bureau de la Section canadienne
234, av. Laurier Ouest
22e étage
Ottawa, ON K1P 6K6
Téléphone : 613-995-2984
Télécopieur : 613-993-5583
commission@ottawa.ijc.org

Bureau régional des Grands Lacs
100, av. Ouellette, 8e étage
Windsor, ON N9A 6T3
Téléphone : 519-257-6700
Télécopieur : 519-257-6740
OU
P.O. Box 32869
Detroit, MI 48232
Téléphone : 313-226-2170,
poste 6733
commission@windsor.ijc.org

This report is also available in English.

On peut citer le présent rapport comme suit : Rapport annuel d'activités 2016. Commission mixte internationale (2017).

Pour plus d'information, visitez notre site Web (ijc.org) et suivez-nous sur les médias sociaux.

Abonnez-vous à notre bulletin : http://ijc.org/fr_/blog.

Photo de couverture : istockphoto



COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Rapport annuel d'activités 2016

Commissaires



Rich Moy *Dereth Glance* *Gordon Walker* *Lana Pollack* *Benoît Bouchard* *Richard Morgan*

Rich Moy

Dereth Glance

Gordon Walker
Président de
la Section
canadienne

Lana Pollack
Présidente
de la Section
américaine

**Benoît
Bouchard**

Richard Morgan

Bilan 2016

Depuis que les États-Unis et le Canada ont signé le Traité des eaux limitrophes et créé la Commission mixte internationale (CMI, la Commission), il y a 107 ans, la coopération binationale n'a eu que des effets bénéfiques pour ce qui est des enjeux liés aux eaux transfrontalières. La Commission, constituée de six membres, se penche sur les questions de débit et de qualité de l'eau ainsi que sur les besoins des usagers et les intérêts des groupes concernés. Pour ce faire, elle est appuyée par tout un ensemble de conseils et par des employés provenant des deux pays qui mettent à son service leur expertise en génie, en science, en politiques et en gestion ainsi que des connaissances locales.

Pour la Commission, cette approche fondée sur les connaissances et les données scientifiques revêt une importance fondamentale lors de l'élaboration des politiques et des recommandations relatives aux changements climatiques. Avec les périodes de sécheresse, la modification des précipitations et le réchauffement qui touchent tous les bassins, on constate un changement de la chronologie du ruissellement printanier. La Commission et son personnel travaillent à la création d'un cadre de lutte contre les changements climatiques qui servira de guide aux conseils locaux et aux décideurs; il permettra à ceux-ci de s'appuyer sur les meilleures données scientifiques disponibles pour préserver le mieux possible la résilience des écosystèmes et les bénéfices économiques et sociaux qu'on peut retirer de ces bassins. Les divers conseils ont également entrepris leurs propres études (ou établi des partenariats avec des groupes locaux) sur les effets possibles des changements climatiques au cours des prochaines années en vue de l'élaboration de nouveaux plans d'urgence.

Après avoir obtenu l'approbation des deux gouvernements fédéraux, la Commission a produit le Plan 2014, un plan moderne de régularisation des niveaux et des débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Ce document a pour effet de modifier le mode de gestion des débits sortants du lac Ontario pour mieux répondre aux besoins environnementaux tout en continuant de protéger les résidents riverains du lac et du fleuve Saint-Laurent. Sans accroître de façon notable les risques d'inondation ou d'érosion des rives, il devrait mener au rétablissement d'environ 26 000 hectares (64 000 acres) de zones humides qui s'étaient dégradées sous l'effet du plan précédent, adopté dans les années 1950. Les propriétaires riverains du lac Ontario pourront constater une augmentation des sommes à déboursier pour protéger les rives, mais globalement le plan sera bénéfique pour l'écosystème et maintiendra des conditions propices à la navigation commerciale, à la navigation de plaisance et à la production hydroélectrique.

On a aussi entrepris d'examiner le mode de gestion des niveaux et des débits dans les autres bassins. Dans le bassin de la rivière à la Pluie, on a effectué une étude pour déterminer s'il y a lieu d'apporter d'autres améliorations aux courbes d'exploitation adoptées en 2000 (fourchettes à l'intérieur desquelles les exploitants de barrages doivent s'efforcer de maintenir les niveaux au cours de l'année); pour ce faire, on s'appuie sur des études scientifiques et sur les commentaires des résidents, des Premières Nations et des entreprises commerciales. Une liste de recommandations devrait être présentée à la Commission en 2017. Dans le bassin de la rivière Souris, le conseil est encore confronté à la sécheresse et travaille à l'élaboration de nouveaux plans de gestion adaptative dans l'éventualité d'une autre grande crue telle que celle de 2011. Pour sa part, la Commission a entrepris de mettre sur pied un nouveau conseil qui sera lui aussi chargé d'étudier les mesures de réduction des risques liés aux crues dans le bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu.

Les microplastiques suscitent une inquiétude croissante dans la région des Grands Lacs; les poissons et autres animaux aquatiques confondent ces particules avec des aliments, ce qui peut se répercuter sur la santé des espèces sauvages et des humains qui les consomment. En avril 2016, la Commission a organisé un atelier à Windsor pour recueillir les commentaires des membres de la communauté et des scientifiques, et elle a adressé des recommandations aux gouvernements sur cette question au début de 2017.

Les travaux en cours et les succès de la Commission témoignent de l'amitié et des liens qui existent entre les États-Unis et le Canada. Dans les deux pays, des personnes, des institutions et des agences collaborent pour apporter des solutions, pour effectuer des recherches et pour assurer la gestion conjointe de ces précieuses ressources naturelles communes.



Table des matières

Commissaires.	II
Bilan 2016	II

Chapitre I : L'Initiative internationale des bassins hydrographiques (IIBH), d'un océan à l'autre1

Introduction	1
Rivière à la Pluie et lac des Bois	1
Rivière Ste-Croix	2
Rivières Rouge et Souris.	2
Bassin du lac Osoyoos et du fleuve Columbia	3
Bassin des rivières St Mary et Milk	4
Lac Champlain et rivière Richelieu	4
Harmonisation des données	4
Cadre de lutte contre les changements climatiques	5

Chapitre II : Les Grands Lacs5

Plan 2014 : Régularisation du Lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	5
Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL)	6
Microplastiques	7
Stratégie de communication	7
Consultation publique sur le Rapport d'étape des parties.	8
Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs	9
Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs	10
Conseil consultatif des professionnels de la santé	11

Chapitre III : À signaler également11

Commissaires, membres des conseils et employés ayant quitté leur poste.	11
Commissaire américaine Dereth Glance	11
Membres des conseils et employés	12
Rapports aux gouvernements	13
Sommaire financier	15

Conseils et groupes de travail de la CMI.Couverture arrière



Chapitre I : L'IIBH, d'un océan à l'autre

Introduction

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH) a pour objet de trouver des solutions aux problèmes qui touchent les eaux transfrontalières selon une approche écosystémique. On reconnaît que les écosystèmes fonctionnent comme des entités et qu'on doit les gérer comme tels. L'initiative se fonde également sur le principe selon lequel ce sont les communautés locales qui sont les mieux placées pour s'attaquer aux problèmes propres à un bassin et pour obtenir des résultats, dans la mesure où elles bénéficient d'un soutien adéquat.

L'histoire de l'IIBH commence en 1998, date à laquelle les gouvernements du Canada et des États-Unis ont approuvé la proposition de la Commission concernant la constitution de conseils internationaux de bassins chargés de régler les problèmes environnementaux transfrontaliers par une approche écosystémique intégrée.

Depuis ses débuts, l'IIBH travaille à informer, à mobiliser les décideurs à tous les échelons et à leur fournir les outils pour leur permettre d'apporter de meilleures solutions à une vaste gamme de dossiers controversés liés à l'eau le long de la frontière.

Rivière à la Pluie et lac des Bois

Le bassin de la rivière à la Pluie et du lac des Bois couvre une partie de l'Ontario, du Manitoba et du Minnesota. Il réagit rapidement aux fluctuations des apports d'eau telles que les pluies extrêmement abondantes, et les niveaux se retrouvent souvent au-dessus ou au-dessous des courbes d'exploitation établies par les gouvernements.

À la suite de l'une de ces occurrences, le 18 mars de l'année dernière, la Commission a émis une ordonnance supplémentaire provisoire fixant les niveaux des lacs à la Pluie et Namakan à une valeur plus élevée que ce que prévoit la courbe d'exploitation en vigueur et ce, jusqu'au 15 avril; cette décision était motivée par des pluies anormalement abondantes et par la chaleur, et elle visait à éviter que les niveaux descendent trop bas au cours de l'été.



Le lac des Bois Photo : J. Stephen Conn

Le Groupe d'étude sur les courbes d'exploitation détermine s'il est actuellement nécessaire d'apporter des améliorations aux courbes de 2000. En juillet et au cours de l'automne, le conseil a tenu des assemblées publiques pour recueillir les commentaires du public sur ses conclusions préliminaires et sur ses méthodes d'évaluation. Il produira ses recommandations définitives en 2017. Cet automne, une autre assemblée publique a porté sur la « décision expérimentale » (modifications de la courbe d'exploitation en fonction des résultats préliminaires).

Au cours de cette étude, la Commission a publié des évaluations des populations d'esturgeon jaune dans la rivière à la Pluie et des rapports sur le corégone et le doré le jaune dans le lac à la Pluie. Il a également publié des rapports sur la bathymétrie, l'influence de la température de l'eau sur le frai des poissons et les effets économiques des courbes d'exploitation de 2000.

Et enfin le conseil a publié son premier rapport sur la qualité de l'eau dans le bassin. Selon ses conclusions, les concentrations d'éléments nutritifs, et principalement de phosphore, dans l'eau et les sédiments dépassent les niveaux d'alerte et les autres normes gouvernementales.

Rivière Ste-Croix

La rivière Ste-Croix suit la frontière internationale entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. Dans ce bassin, les responsabilités de la Commission sont prises en charge par le Conseil international du bassin de la rivière Ste-Croix.

Chaque année, on y effectue un dénombrement des gaspareaux, financé par la Commission, pour déterminer combien d'individus de cette espèce en difficulté reviennent à chaque saison. Jusqu'ici ce nombre a fluctué d'une année à l'autre.

En 2016, si on se limite à la période allant du 11 mai au 7 juillet, le nombre total de gaspareaux et d'aloses d'été qui sont passés par la passe migratoire de Milltown était de 33 016. Ce résultat est encore très en deçà du total étonnant de 95 503 individus de ces deux espèces qui sont passés à cet endroit pendant la même période en 2015, mais il est encore supérieur aux chiffres de 2014 (27 312) et de 2013 (16 677).

Il est possible que le fléchissement observé depuis 2015 s'explique par le manque de pluie, qui a mené à une diminution des débits de la rivière et à un échauffement des eaux. Ces facteurs ont gêné l'arrivée des poissons dans la passe; les chercheurs ont relevé des passages de gaspareaux pendant les courtes périodes où les précipitations et les lâchers d'eau faisaient monter les niveaux jusqu'à des valeurs proches de la normale.

Pendant la période d'étude, quelques poissons d'eau douce ont également franchi le barrage Milltown, soit 24 achigans à petite bouche, 14 meuniers noirs, 13 ombles de fontaine et 3 ménés à nageoires rouges.



La rivière Ste-Croix au printemps. Photo : Ann

Rivières Rouge et Souris

Le bassin de la rivière Rouge couvre une partie du Manitoba, du Dakota du Nord et du Minnesota; la rivière Souris prend sa source en Saskatchewan et passe dans le Dakota du Nord et au Manitoba avant de se jeter dans la rivière Assiniboine.

Un modèle hydrologique binational SPARROW, financé par l'IIBH, a été mis au point pour la rivière Souris. Il permettra de repérer les sources d'éléments nutritifs polluants (tels que le phosphore et l'azote) dans l'ensemble du bassin; les chercheurs ont déjà établi que leur présence dans le bassin était principalement causée par leur emploi en agriculture. Ces polluants sont



Le 13 juin, le Conseil international de la rivière Souris a tenu une assemblée publique sur les questions qui touchent le bassin comme les risques de sécheresse et d'inondations.

liés aux proliférations d'algues dans les rivières et les lacs de tout le bassin, notamment dans le lac Winnipeg. Un autre projet semblable à celui-ci et portant sur les Grands Lacs est en cours et devrait être terminé en mars 2017.

Le Conseil de la rivière Souris a révisé le Plan d'étude de 2013 à la lumière des recherches déjà effectuées et des nouvelles données sur la gestion de l'eau.

Une cinquième étude de l'IIBH portant sur les inondations dans le bassin inférieur de la rivière Pimbina (et sur les effets éventuels de différentes stratégies d'atténuation) s'est terminée en 2016. À cet effet, pour 2017, on développe actuellement un outil interactif convivial en ligne et un site Web où les résultats en question seront présentés à l'intention des décideurs et des membres du public.



La rivière Souris traversant la Saskatchewan, où elle a sa source.
Photo : Waferboard

Bassin du lac Osoyoos et du fleuve Columbia

Le lac Osoyoos est situé à la frontière internationale entre Osoyoos, en Colombie-Britannique, et Oroville, dans l'État de Washington.

La coopération transfrontalière entre le Canada et les États-Unis a permis de venir en aide au saumon sockeye dans la rivière Okanagan en amont du lac Osoyoos. En 2016, on a compté 216 036 individus de cette espèce qui passaient le barrage Wells, sur le fleuve Columbia en aval du lac Okanagan. Ces efforts lui ont permis à ce poisson de reconquérir le bassin alors qu'auparavant les barrages le séparaient de ses habitats de reproduction. En Colombie-Britannique, des études en cours portent sur l'interaction possible du saumon sockeye avec le réseau trophique dans les lacs Skaha et Okanagan, avant que des modifications soient apportées au barrage qui l'empêche d'accéder à ce dernier; ces études portent également sur les effets possibles sur les populations de crevettes Mysis, une espèce envahissante présente à ces endroits.

Les exploitants de barrages de la Colombie-Britannique ont effectué des lâchers « ponctuels » qui ont permis de compléter les faibles débits de fin d'été de la rivière Okanagan et de maintenir les niveaux du lac Osoyoos jusqu'en septembre; cette opération s'inscrit dans la mission de régularisation des débits entrant dans le lac Osoyoos, qui incombe à ce même conseil.

Le conseil a également entrepris la production d'un documentaire sur la gestion coopérative transfrontalière de l'eau dans le bassin de l'Okanagan. Aux fins de ce projet, le ministère de l'Écologie de l'État de Washington a reçu un financement de l'IIBH et le contrat de production a été accordé à Ascent Films. La prise de vue a commencé pendant l'hiver 2016 et la version définitive devrait être prête pour l'automne 2017.



Le 21 septembre, John Arterburn, membre du conseil de contrôle d'Osoyoos, montre à un groupe le déversoir de pierre qui a été construit près du barrage Zosel pour améliorer les habitats de frai du poisson.
Photo : Commission

Bassin des rivières St. Mary et Milk

Une étude sur la consommation d'eau dans le bassin est en cours en Alberta et au Montana, et le rapport final devrait paraître en 2017; ce projet bénéficie du soutien de l'IIBH. On étudie la consommation d'eau des rivières depuis les années 1980, mais les paramètres spécifiques de consommation et d'évaporation sur lesquels se fonde l'attribution des approvisionnements en eau pour l'irrigation sont contestés par les usagers, les représentants des gouvernements et les commissaires. Ce projet a pour objet de mettre à jour et de valider ces chiffres.



Carte du bassin des rivières St. Mary et Milk. Photo : Commission

Lac Champlain et rivière Richelieu

En juillet, les commissaires ont visité la rivière et le lac pour mieux comprendre les conditions prévalant dans le bassin à la suite des inondations de 2011, et ils ont recueilli des informations en vue de la création éventuelle d'un groupe d'étude sur les inondations du lac Champlain et de la rivière Richelieu. En septembre, les gouvernements ont émis un renvoi pour le financement de recherches que la Commission entreprendra sur les causes des inondations et les mesures préventives. La Commission a créé le Groupe d'étude du lac Champlain et de la rivière Richelieu chargé de diriger ces recherches. Ce groupe doit présenter des recommandations sur l'attitude à adopter en vue des grandes inondations à l'avenir.



Un nouveau groupe d'étude travaille sur les recommandations concernant les mesures d'atténuation et de préparation en vue des inondations futures le long de la rivière Richelieu, représentée ici, et autour du lac Champlain. Photo : Márcio Cabral de Moura

Ses recherches compléteront les travaux déjà effectués en 2015, qui ont mené à la création d'outils de prévision des crues et des inondations en temps réel. À la fin de ce travail, les responsables pourront analyser un ensemble de mesures d'atténuation couvertes par l'étude ainsi que les projections climatiques, les modèles de conditions de vent, de vagues et de glace, et un modèle numérique de terrain. Les décideurs pourront s'appuyer sur ces données pour concevoir les approches les plus efficaces d'atténuation des dégâts causés par les crues à venir dans le bassin. On prévoit que ces travaux devraient durer cinq ans et se terminer en 2021.

Harmonisation des données

L'harmonisation des données sur les bassins transfrontaliers aux États-Unis et au Canada en est à sa troisième phase (harmonisation des sous-bassins à un échelon très détaillé), qui devrait se terminer en 2017. Une fois prêtes, ces données seront mises à la disposition des chercheurs des deux pays, et elles pourront servir à la création de modèles plus précis d'interactions entre ces bassins et de répercussions des phénomènes tels que la pollution et les fluctuations des débits. Un atelier de phase 2 a également eu lieu à Québec en 2016.

Cadre de lutte contre les changements climatiques

Le Groupe de travail sur le cadre de lutte contre les changements climatiques de l'IIBH, que la Commission a mis sur pied en juin, a tenu un atelier à Ottawa les 9 et 10 novembre. L'objet de cet atelier était de cartographier ce que devrait être le contenu de ce cadre pour permettre aux conseils de contrôle et aux conseils de bassin de se préparer en vue des changements climatiques. Les participants ont convenu qu'il devrait contenir des lignes directrices par étapes pour faciliter sa mise en œuvre par les conseils.

Les éléments de politique qui sont proposés actuellement comprennent une évaluation de la vulnérabilité assez souple pour ne pas entrer en conflit avec les mandats des divers conseils, une initiative de gestion adaptative à l'échelle de la Commission qui couvre les incertitudes climatiques à venir, et une politique de la Commission avec mise en commun de ressources sur les effets possibles des changements climatiques dans chacun des bassins. Ces conclusions provisoires et suggestions sont contenues dans un livre blanc. À sa réunion du 29 novembre, le conseil de la rivière Ste-Croix a mis le cadre à l'essai pour déterminer quelles sont, parmi ses responsabilités, celles que les changements climatiques mettront le plus à l'épreuve.

À la fin de ces travaux, les conseils devraient être en mesure d'étudier les répercussions des changements climatiques sur la gestion des niveaux et des débits, l'attribution de l'eau, la qualité de l'eau, les écosystèmes aquatiques et les autres responsabilités qui leur incombent.

Les approches proposées que les conseils de la Commission pourront adopter pour inclure les changements climatiques dans leurs travaux comprennent des politiques globales d'étude des changements climatiques, des mécanismes de transfert de connaissances (meilleures pratiques) et les rapports de gestion adaptative sur les meilleurs modes de préparation des décideurs locaux en vue des changements climatiques.

Chapitre II: Les Grands Lacs

Plan 2014 : Régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Au mois de décembre, les gouvernements ont formellement entériné le Plan 2014 sur la régularisation des niveaux et des débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Depuis 1960, en vertu d'une ordonnance d'approbation de la Commission, le débit sortant du lac Ontario est régularisé à partir du barrage Moses-Saunders qui se trouve à Cornwall, en Ontario, et Massena, dans l'État de New York. Le besoin d'une mise à jour est apparu clairement dans les années 1990, lorsque les propriétaires fonciers, les plaisanciers et d'autres groupes se sont déclarés de plus en plus insatisfaits à l'égard du plan de régularisation. En 2000, la CMI a amorcé une étude d'évaluation de centaines d'alternatives financée par les gouvernements du Canada et des États-Unis; plus de 200



Le 8 décembre, les commissaires de la CMI signent le Plan 2014. Rangée arrière : Benoît Bouchard, Rich Moy, Richard Morgan. Rangée avant : Les coprésidents Gordon Walker et Lana Pollack. Photo : Commission

experts techniques et intervenants ont participé à ce travail. À la suite de cette étude, la CMI a poursuivi la recherche d'une solution répondant aux préoccupations du public et tenant compte des divers intérêts en jeu.

Le Plan 2014 représente un compromis : tout en permettant davantage aux fluctuations naturelles de rétablir la bonne santé des écosystèmes, il réduira la gravité et la durée des épisodes de niveaux extrêmement élevés ou bas pour répondre aux demandes de divers groupes d'utilisateurs des deux pays.

Sur le lac Ontario et le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent, le Plan 2014 laissera plus de place aux fluctuations naturelles des niveaux, ce qui devrait faciliter le rétablissement de 26 000 hectares (64 000 acres) de zones humides. Les habitats humides en bonne santé sont le lieu d'activités récréatives très prisées, ils filtrent les eaux de ruissellement polluées et abritent des lieux de reproduction pour les poissons et les autres espèces sauvages. Il y aura une augmentation modeste de la production hydroélectrique et un accroissement peu marqué des effets sur les rives. Pour ce qui est de la navigation de plaisance, on s'attend à une amélioration limitée des conditions en aval du barrage, et la plupart des années les niveaux seront plus favorables en amont en automne. Il est plus probable qu'on pourra assurer les niveaux minimaux requis par la navigation commerciale la plupart des années.

Le processus de mise à jour du système de régularisation des niveaux et des débits a commencé lorsqu'on a compris que le plan en vigueur ne répondait plus aux besoins des personnes et de l'environnement du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Maintenant que les gouvernements du Canada et des États-Unis ont entériné les recommandations de la CMI, celle-ci pourra s'appuyer sur le Plan 2014 pour mieux servir les deux pays. La Commission effectuera une surveillance et une évaluation en continu pour s'assurer que le Plan 2014 donne les résultats escomptés.

Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL)

La gestion adaptative est une démarche itérative structurée de mise en œuvre des connaissances acquises par l'expérience. Elle vise à améliorer le mode de gestion en continu à la lumière des résultats des politiques et pratiques antérieures. En 2015, la Commission a mis sur pied le Comité GAGL qu'elle a chargé d'appliquer ces pratiques à la gestion des niveaux et des débits sous la responsabilité des conseils du lac Supérieur, de la rivière Niagara et du lac Ontario et du Saint-Laurent.

En 2016, le Comité GAGL a entrepris une évaluation en continu des résultats des nouveaux plans de régularisation du lac Supérieur (Plan 2012) et du Lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent (Plan 2014) pour les comparer aux prévisions. Il a également entrepris de valider à nouveau l'état de référence des zones humides côtières et la vulnérabilité des structures de protection des rives sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, puisque ce sont deux éléments-clés qui sont influencés par le plan de régularisation LOFSL.

Le Comité GAGL a lancé une étude couvrant 30 années de données hydrologiques (précipitations, évaporation, ruissellement) du lac Ontario; il regroupe ces données par périodes de 5 ans, ce qui permettra de comparer les estimations récentes de précipitations et de ruissellement aux moyennes à long terme. Les résultats devraient être prêts pour publication en mars 2017.



Le Comité GAGL fait le point lors de la réunion semi-annuelle de la Commission. Photo : Commission

Les membres du Comité GAGL examinent actuellement les résultats d'une étude de l'IIBH effectuée par le Service canadien de la faune et portant sur l'existence d'un lien entre la distribution de *Phragmites* et la régularisation des niveaux; le rapport final devrait sortir en janvier 2017. Jusqu'ici, l'étude montre qu'il semble y avoir un lien entre l'absence de périodes prolongées de basses eaux et la faible occurrence de *Phragmites* dans les zones humides régularisées entourant le lac Ontario; ainsi, sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, les mesures de gestion adaptative devraient comprendre une recherche des nouveaux peuplements de *Phragmites*, notamment après les périodes de basses eaux.

Microplastiques

En avril, à Windsor, la CMI a organisé un atelier sur les microplastiques dans les Grands Lacs. Il peut s'agir de minuscules particules provenant de la dégradation des débris de plastique dans l'eau, de microbilles qui entrent dans la composition des produits de soins pour le corps, ou de microfibrilles issues du lavage des tissus synthétiques. Les 33 experts présents à l'atelier ont rédigé une liste de 10 recommandations que la Commission pourra étudier en vue d'adresser ses propres recommandations aux gouvernements en 2017. Certaines de ces recommandations concernent notamment de nouvelles recherches sur les effets écologiques et une plus grande accessibilité des résultats de recherche pour le public; elles portent aussi sur l'incitation à la prévention des apports de plastiques dans les lacs au moyen de l'éducation, de la sensibilisation et de politiques telles que la responsabilisation des producteurs à l'égard de leurs produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.



Les participants à l'atelier sur les microplastiques de la Commission, qui a eu lieu le 27 avril, à la recherche de solutions. Photo : Commission

Le public a été invité à commenter la version préliminaire des recommandations à partir d'octobre. Les recommandations de la Commission à l'intention des gouvernements, rédigées à la lumière des résultats de l'atelier, étaient prêtes en janvier 2017.

Stratégie de communication

L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs confère à la Commission la responsabilité de « renforcer la sensibilisation [du grand public] sur la valeur intrinsèque de l'eau des Grands Lacs, la nature des sujets touchant à la qualité de cette eau et l'intérêt de prendre des actions individuelles et collectives afin de la restaurer et de la protéger. »

Se fondant sur sa nouvelle stratégie de communication approuvée à la fin de 2015 aux fins de ses travaux en vertu de l'Accord, la Commission a amorcé plusieurs nouveaux projets de délargissement de la diffusion du message et de la portée de ses travaux sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. En mai, elle a lancé Connexion Grands Lacs, un bulletin mensuel qui s'ajoute à *Entre deux eaux*, le bulletin trimestriel qui couvre les activités et les dossiers des autres bassins transfrontaliers. Ce nouveau bulletin a pour objet de faire le lien entre la science et les personnes appelées à intervenir; il présente donc les derniers résultats scientifiques ainsi que des articles sur les programmes et activités de la Commission. Depuis son lancement, le nombre d'abonnements a déjà augmenté de 528 pour cent; pour que cette publication rejoigne davantage de résidents des Grands Lacs, on a amorcé des partenariats avec d'autres organismes universités, collèges qui ont des départements de recherche sur les Grands Lacs, organismes non gouvernementaux, organismes récréatifs et autres, qui contribuent directement à la remise en état et à la protection des Grands Lacs organismes récréatifs et autres.

On a tenu des rencontres interactives d'information publique pour en apprendre plus sur les questions qui touchent les Grands Lacs et faire connaître les travaux scientifiques en cours, et on a notamment tenu une réunion connexe à l'atelier sur les microplastiques organisé à Windsor en avril. Au mois d'octobre, à Toronto et Milwaukee, la Commission a organisé des réunions publiques sur le Rapport d'étape des parties et sur les approches novatrices relatives aux dossiers touchant les Grands Lacs dans chaque communauté.

La Commission a établi un partenariat avec Lake Ontario Waterkeeper pour ajouter à son projet Watermarks un nouvel élément spécifique aux Grands Lacs. Ce projet permet aux personnes de raconter leurs souvenirs et leurs liens avec les Grands Lacs au moyen de vidéos, de témoignages écrits ou d'enregistrements sonores. En date de janvier 2017, 51 de ces témoignages ont été produits et ajoutés à la collection de Lake Ontario Waterkeeper dans une section entièrement consacrée à cette fin.

Les importants efforts entrepris en 2016 pour étendre les communications de la Commission aux médias sociaux ont produit des résultats impressionnants pour ce qui est du nombre d'abonnés et d'interactions sur diverses plateformes. Sur le compte primaire Twitter, @IJCSharedWaters, on compte 892 nouveaux abonnés, soit une augmentation de 44 pour cent depuis 2015. Sur le compte Facebook de la Commission, on compte 818 nouveaux abonnés, soit une augmentation de 89 pour cent. À la fin de l'année, au total, les deux comptes avaient respectivement 2 921 et 1 739 abonnés. Sur les comptes LinkedIn et Instagram de la Commission, le nombre de nouveaux abonnés était respectivement de 95 et 117.

On a également élaboré des outils de conscientisation du public sur les Grands Lacs au moyen de courtes vidéos, d'infographies et d'exposés présentés à des rencontres telles que la réunion annuelle de l'Association internationale de recherche sur les Grands Lacs, et par la participation à divers festivals et programmes éducatifs régionaux sur l'eau.

Consultation publique sur le Rapport d'étape des parties

En octobre, la Commission a diffusé en direct le Forum public sur les Grands Lacs des gouvernements, qui avait lieu à Toronto à l'intention des citoyens de toute la région. À la fin de l'année, plus de 21 350 personnes en avaient regardé des extraits, que ce soit sur les canaux de la Commission ou d'autres canaux de diffusion; la portée totale de cet événement par toutes les plateformes de médias sociaux est de 141 956 personnes dans 14 pays.

Lors du forum, la Commission a également tenu à l'intention des participants une séance de commentaires publics sur les progrès réalisés par les gouvernements; en lien avec le forum, elle a également organisé un débat public à l'intention de la communauté à l'hôtel de ville de Toronto, et un autre à la mi-octobre au College of Freshwater Studies de l'Université du Wisconsin à Milwaukee. Les participants ont parlé des initiatives locales, des objectifs et des difficultés de rétablissement de leur partie des lacs, et des sommaires de leurs interventions ont été inclus dans l'ébauche de rapport triennal d'évaluation des progrès.

La Commission a lancé ParticipezCMI, un site Web de démocratie en ligne qui constitue un autre forum où le public peut commenter les progrès des gouvernements en matière de rétablissement et de protection des lacs, et où il peut aborder les dossiers d'intérêt pour les Grands Lacs à partir de questions affichées sur le site tous les mois ou toutes les semaines.



La Commission a diffusé en direct la conférence du Forum public sur les Grands Lacs qui a eu lieu à Toronto au début octobre. Photo : Commission

En 2017, le public pourra encore commenter le Rapport d'étape des parties et l'ébauche de rapport d'évaluation de la Commission sur le site de ParticipezCMI, dans le bulletin Connexion Grands Lacs, dans les médias sociaux et aux six assemblées publiques qui auront lieu dans des communautés de toute la région des Grands Lacs.

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs

Le Groupe de travail sur les problèmes hérités du passé du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs a évalué la pertinence des activités des gouvernements et des autres entités en matière de réduction des rejets de polybromodiphényléthères (PBDE, un groupe de produits chimiques ignifuges), et par conséquent des quantités de ces produits qui sont présentes dans les Grands Lacs; il s'agit notamment de la gestion des produits contenant des PBDE. Le groupe de travail étudie également comment les approches possibles relatives aux PBDE peuvent être transposées dans les plans d'action sur les autres produits chimiques reconnus conjointement comme préoccupants, un aspect qui est abordé dans l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.



Le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs fait le point lors de la réunion semi-annuelle du printemps à Washington, D.C. Photo : Commission

Le Groupe de travail sur les problèmes hérités du passé a émis des recommandations sur les plans de gestion des bassins versants en ce qui concerne la pollution par les éléments nutritifs; il a exposé ces recommandations dans son rapport intitulé *Evaluating Watershed Management Plans – Nutrient Management Approaches in the Lake Erie Basin and Key Locations Outside of the Lake Erie Basin*. Il a recommandé aux gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis, et à ceux des provinces et des États d'inclure la gestion des éléments nutritifs dans leurs plans de gestion et d'assurer le financement des activités de planification et de la mise en œuvre.

Dans un rapport intitulé *Summary Report on Climate Change Adaptation in the Great Lakes*, le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs indique que les changements climatiques se répercutent déjà sur la qualité de l'eau des Grands Lacs et que les changements à venir auront probablement des effets significatifs. Le conseil est d'avis qu'il faut une meilleure diffusion de l'information et une planification commune. Il recommande aux gouvernements fédéraux d'élaborer conjointement (et avec les autres paliers de gouvernement, les Premières nations, les Métis, les tribus et les autres organismes de la région) un plan unifié d'adaptation et de résilience prévoyant la mise en commun de l'information et des connaissances. Il recommande aussi d'effectuer d'autres investissements en recherche et en diffusion de l'information en vue d'effectuer une évaluation de la vulnérabilité des lacs.

En novembre, à Thunder Bay, la Commission a participé à une rencontre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs avec les Premières nations et les Métis; à cette occasion, on a cherché à savoir comment la Commission pourrait collaborer plus efficacement avec les communautés autochtones et comment le conseil pourrait inclure le mieux possible les connaissances traditionnelles dans les recommandations qu'il adressera à la Commission.

En avril, à Washington, D.C., le Groupe de travail sur l'intérêt public a tenu une table ronde sur son rapport *Binational Great Lakes Basin Poll Report* sorti en mars. Les sondages dont il était question dans le rapport mesuraient les perceptions du public sur diverses menaces et opportunités et divers enjeux environnementaux propres au bassin. Selon la majorité des répondants, il est important de protéger les Grands Lacs, mais on relève davantage d'incertitude pour ce qui est de leur état et de la destination des eaux usées.

Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs

Le Comité de la priorité scientifique (CPS) du Conseil consultatif scientifique (CCS) a élaboré un mécanisme de sélection d'un ensemble réduit de huit indicateurs et paramètres donnant une représentation significative et éloquente de l'état des Grands Lacs et des tendances connexes, répondant ainsi à la nécessité de communiquer ces résultats au public de façon plus claire et plus concise.

Le CPS a également recommandé que cette démarche soit répétée régulièrement au fur et à mesure de l'évolution de l'état des lacs, de l'intérêt du public et des données disponibles, peut-être à un intervalle de six à neuf ans, et également qu'on l'étende aux indicateurs de santé humaine pour le prochain rapport triennal.

À la lumière du rapport du CCS sur les indicateurs de communication, la Commission a identifié huit sous-indicateurs (« signes vitaux des Grands Lacs ») à utiliser pour communiquer l'état des lacs au public et aux intervenants, à savoir : efflorescences d'algues, concentrations de phosphore dans les lacs, abondance des lamproies marines, couverture maximale des glaces, variabilité des eaux à long terme, concentrations de mercure et d'atrazine dans l'eau, substances toxiques bioaccumulatives persistantes dans les poissons, et abondance des touladis et des grands corégones.

En 2016, le CPS du CCS avait deux autres projets en cours qui devraient se terminer en 2017. Le projet de coordination et de diffusion des informations doit identifier les programmes et les plateformes de collecte, de communication et d'utilisation de données et d'informations sur les Grands Lacs en appui aux décisions et aux politiques de gestion de la qualité de l'eau. Le projet relatif aux épandages d'engrais doit évaluer la contribution relative des principales sources de phosphore du bassin ouest du lac Érié (engrais commerciaux, fumiers, serres, etc.).

Le Comité de coordination de la recherche du CCS a travaillé à améliorer le mode d'évaluation des progrès réalisés en vue de répondre à ces questions : dans les Grands Lacs, les lieux de baignade, l'approvisionnement en eau potable et le poisson sont-ils de plus en plus sûrs, d'une qualité croissante et exempts de risque pour la santé, et les poissons et autres espèces aquatiques sont-ils en progression ou en déclin? Le Comité de coordination de la recherche a fait une évaluation exhaustive de la disponibilité et de l'accessibilité des données, et il a identifié des améliorations qui pourraient être apportées aux indicateurs utilisés pour faire rapport sur les progrès accomplis dans ces dossiers et pour ce qui est des objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Dans son rapport *Future Improvements to Great Lakes Indicators* remis à la Commission en octobre, le comité a formulé plusieurs recommandations-clés que la Commission et les Parties pourront étudier dans le but d'apporter les améliorations en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Ces recommandations concernent, entre autres, l'évaluation de l'état des sources d'approvisionnement en eau potable (en plus de celle de l'eau potable traitée), la mesure des concentrations de phosphore total et de phosphore dissous en provenance des principaux affluents, et la mesure de l'abondance des prédateurs côtiers aux fins de l'évaluation de l'état de santé des réseaux trophiques.

Le comité recommande aussi que les deux pays travaillent à la mise sur pied d'un programme d'échantillonnage ciblé à long terme pour la collecte de mesures adéquates d'indicateurs; ce programme comprendrait aussi la synthèse, l'intégration et l'harmonisation des données, qui deviendraient ainsi plus accessibles et plus faciles à interpréter. Le comité recommande de centraliser les données publiques en un même endroit; ainsi l'évaluation des progrès accomplis serait plus efficiente, plus cohérente et plus transparente. De plus, cela rendrait plus efficace la diffusion de l'information pour la conscientisation du public et pour la prise de décision fondée sur des données scientifiques en matière de politiques et de gestion.



Le Conseil consultatif scientifique fait le point lors de la réunion semi-annuelle de la Commission en octobre.
Photo : Commission

Conseil consultatif des professionnels de la santé

Le Conseil consultatif des professionnels de la santé a entrepris une évaluation des données scientifiques et du suivi des cyanobactéries et des toxines connexes qui sont communes dans le bassin des Grands Lacs, ainsi que des effets de ces toxines sur la santé humaine. Ce rapport, à paraître en 2017, décrit en quoi la production d'eau potable et le maintien d'environnements aquatiques sans danger pour les activités récréatives dans la région seront rendus plus difficiles par ces efflorescences d'algues toxiques.

Un deuxième projet en cours porte sur la cartographie des maladies gastro-intestinales dans quatre villes des Grands Lacs (Toronto et Hamilton, en Ontario, et Milwaukee et Green Bay, au Wisconsin) comme validation de principe des activités d'harmonisation des données sanitaires et environnementales dans une perspective de santé humaine. L'objectif du projet est d'établir s'il existe un lien entre les maladies gastro-intestinales transfrontalières, les sources d'approvisionnement en eau dans la région des Grands Lacs et les facteurs environnementaux qui se répercutent sur l'état des sources d'approvisionnement en eau.

Chapitre III: À signaler également

Commissaires, membres des conseils et employés ayant quitté leur poste

Commissaire américaine Dereth Glance

Dereth Glance a démissionné en date de la fête du Travail de 2016, après avoir occupé le poste de commissaire américaine pendant cinq ans. Pendant son mandat, elle a fortement défendu l'idée de traiter les questions de quantité et de qualité de l'eau comme un dossier de gestion unifié; elle a fait en sorte que les conseils locaux, les agences gouvernementales et les autres organismes disposent des outils leur permettant de prendre en compte les deux enjeux simultanément lors de leur prise de décision. Elle a également prôné qu'on poursuive l'harmonisation des données et des recherches américaines et canadiennes afin de permettre aux gestionnaires de l'eau de s'appuyer sur la meilleure information possible dans l'exécution de leurs tâches complexes dans tous les bassins versants, d'un océan à l'autre.

Dereth Glance est maintenant directrice exécutive de la Onondaga County Resource Recovery Agency qui se charge de la gestion et de la réduction des déchets de Syracuse, New York.



Dereth Glance a été commissaire américaine de juillet 2011 à septembre 2016. Photo : Commission

Membres des conseils et employés

Plusieurs membres des conseils ont quitté leur poste en 2016, après avoir généreusement dispensé leur bénévolat et leur expertise :

- ◆ Todd Sando, coprésident du Conseil international de la rivière Souris
- ◆ Megan Estep, Conseil international de la rivière Rouge et Conseil international de la rivière Souris
- ◆ Dr Matthew Keifer, Conseil consultatif des professionnels de la santé
- ◆ William Allerton, Conseil international de contrôle de la rivière Niagara
- ◆ Brigadier général Richard Kaiser, président américain des conseils internationaux de contrôle du fleuve Saint-Laurent, du lac Supérieur et de la rivière Niagara
- ◆ Jaymie Gadal, membre du Conseil international de contrôle du lac Supérieur depuis 2012
- ◆ Philippe Morel, membre du Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent depuis 2011
- ◆ Andrew Muir, RCC du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs
- ◆ Matthew Thompson, membre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs depuis 2014
- ◆ Robyn Wilson, membre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs depuis 2014
- ◆ Bill Creal, membre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs depuis 2014
- ◆ Susan Hedman, membre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs depuis 2011
- ◆ Sue McCormick, membre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs depuis 2014
- ◆ Caroline Gravel, membre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs depuis 2014
- ◆ Jean Painchaud, membre du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs depuis 2014

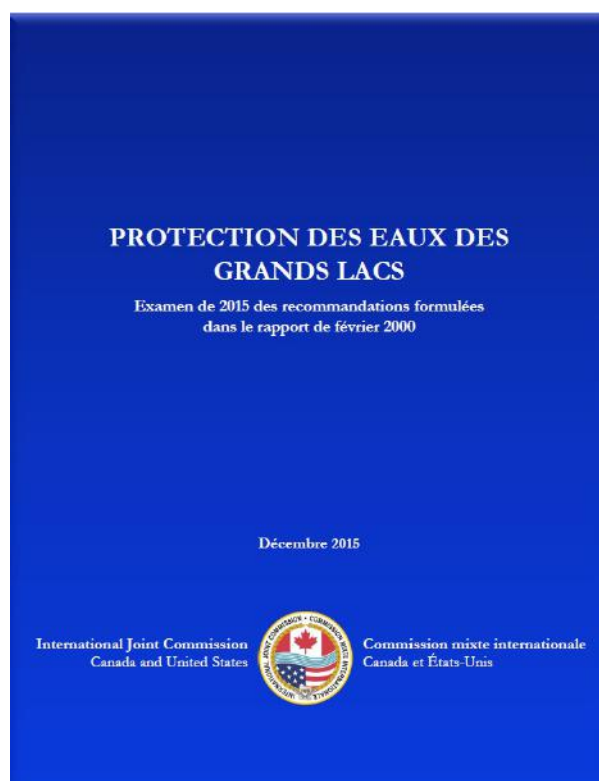
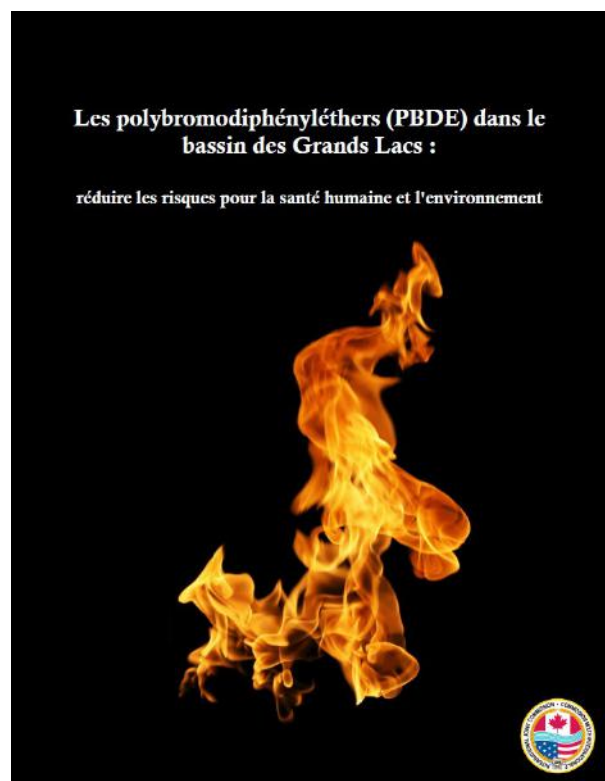


Photo du défi boulot en canot du bureau d'Ottawa pour lever des fonds pour le Projet WET. De gauche à droite (arrière-plan) Wayne Jenkinson et Shane Zurbrigg; (premier plan) Glenn Benoy et Sarah Lobrichon

Les commissaires remercient les employés qui ont quitté leur poste en 2016 :

- ◆ Ankita Mandelia, boursière Sea Grant de la CMI, Bureau régional des Grands Lacs
- ◆ Michael Toope, conseiller en affaires publiques, section canadienne

Rapports aux gouvernements



Pendant toute l'année, la Commission a adressé aux gouvernements des rapports sur divers enjeux dont certains ont déjà été abordés plus haut dans le présent document.

Protection des eaux des Grands Lacs : Examen de 2015 des recommandations formulées dans le rapport de février 2000 - Dans ce rapport, la Commission résume ses conclusions et recommandations sur la protection des eaux des Grands Lacs contre les dérivations et les formes de consommation potentiellement néfastes, à la lumière de l'examen par les consultants des recommandations émises par la Commission en 2000 sous le titre Protection des eaux des Grands Lacs. Le document contient principalement de bonnes nouvelles : les lacunes de politiques identifiées par la Commission en 2000 ont été comblées en grande partie, et on n'a approuvé aucune nouvelle dérivation qui aurait eu des effets néfastes significatifs sur l'intégrité écologique des lacs. La croissance de la consommation semble aussi avoir cessé, au moins provisoirement. La Commission a recommandé aux États et provinces des Grands Lacs d'élaborer, d'harmoniser et de mettre en œuvre un cadre binational de confiance d'intérêt public comme filet de sécurité pour l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, d'améliorer la précision des estimations de consommation et d'utilisation de l'eau à l'aide de nouvelles méthodes, de prendre pleinement en compte les effets des prélèvements d'eau souterraine, d'améliorer la gestion de l'eau par des réparations apportées aux infrastructures, et d'intégrer à la prise de décision des plans de résilience aux changements climatiques.

Les polybromodiphényléthères (PBDE) dans le bassin des Grands Lacs : réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement - Il faut une stratégie de lutte contre les PBDE dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; en effet celui-ci stipule que les eaux des lacs doivent « être à l'abri des polluants en des quantités ou dans des concentrations qui pourraient être nocives pour la santé humaine, la faune ou les organismes aquatiques du fait d'une exposition directe ou indirecte dans le cadre de la chaîne alimentaire ». Le rapport contient plusieurs recommandations adressées aux États-Unis et au Canada en ce qui concerne ces produits chimiques. Notamment, les gouvernements devraient : élaborer et instaurer une stratégie binationale de réduction de ces substances et ce, avant la fin de 2017; imposer, à l'échelle du bassin, des restrictions efficaces sur la fabrication, l'utilisation et la vente des PBDE et des produits qui en contiennent; préparer des plans de réduction et d'élimination des risques de rejets aux étapes du recyclage et de l'élimination; constituer un registre des produits qui contiennent des PBDE et des quantités en cause; et collaborer avec l'industrie pour évaluer les produits de substitution des PBDE et encourager l'adoption de méthodes d'ignifugation réduisant ou éliminant totalement le recours aux produits chimiques.

Rapport d'activités 2015 - Ce rapport résume les activités de la Commission et de ses conseils et groupes de travail pendant l'année civile 2015.

Sommaire financier

Conformément à ce qui est stipulé dans le Traité des eaux limitrophes, la Commission est financée directement par les États-Unis et le Canada, par l'intermédiaire de sa section américaine et de sa section canadienne situées respectivement à Washington, D.C. et Ottawa, Ontario. Les dépenses de la Commission pour 2016 sont celles de l'année financière américaine (du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016) et de l'année financière canadienne (du 1er avril 2015 au 31 mars 2016), et elles sont indiquées respectivement en dollars américains et canadiens, sans ajustement pour le taux de change. Les dépenses de la Commission sont regroupées en six catégories :

Secteur de dépenses	Dépenses combinées
TEL	\$6,666,000
AQEGL	\$2,205,000
IIBH	\$835,000
COMM	\$938,000
TI	\$755,000
ADMIN	\$1,386,000
Total	\$12,785,000

TEL: Activités liées aux renvois et demandes du Traité des eaux limitrophes

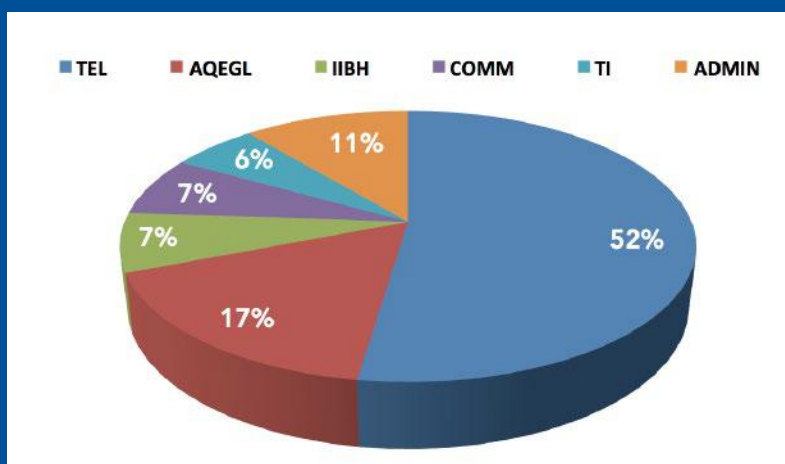
AQEGL: Activités liées à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

IIBH: Financement de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques

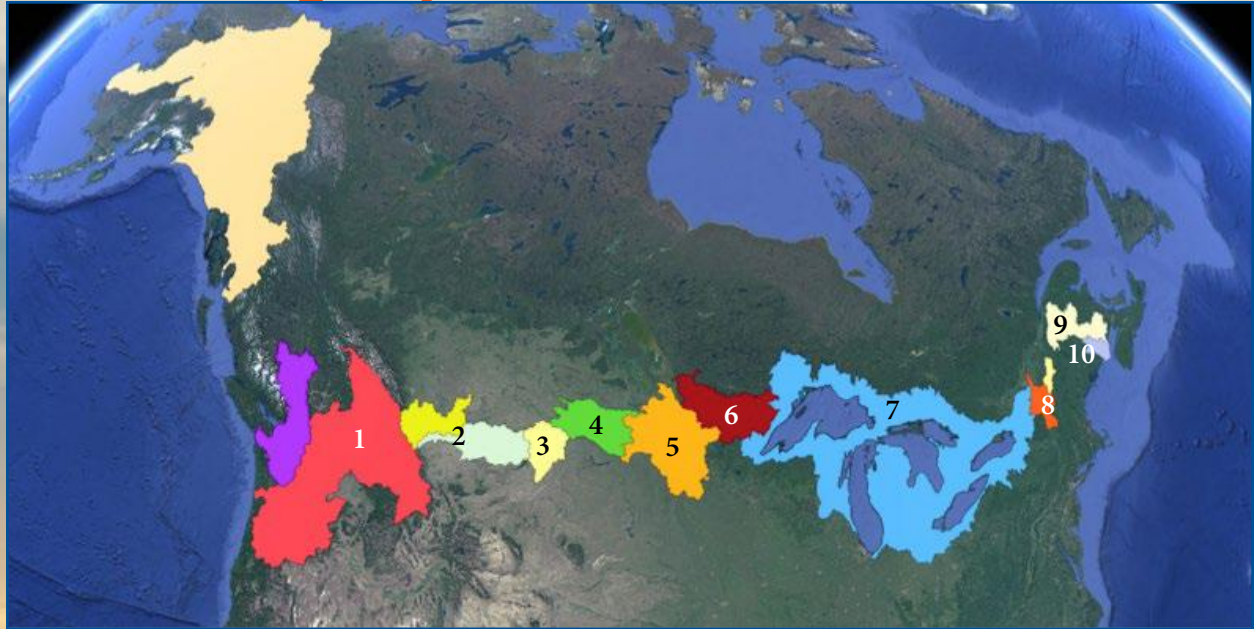
COMM: Activités de communication

TI: Technologies de l'information et soutien

ADMIN: Coûts administratifs



Conseils et groupes de travail de la CMI



La CMI compte sur l'aide de plusieurs conseils et groupes de travail qui s'occupent de divers bassins transfrontaliers le long de la frontière canado-américaine.

1. Le fleuve Columbia • Conseil international de contrôle du lac Osoyoos • Conseil international de contrôle du lac Kootenay • Conseil international de contrôle du fleuve Columbia	2. Les rivières St. Mary et Milk • Agents régulateurs de rivières St. Mary et Milk	3. La rivière Poplar • Conseil de la rivière Rouge
4. La rivière Souris • Conseil de la rivière Souris	5. La rivière Rouge • Conseil de la rivière Rouge	6. Le lac des Bois et la rivière à la Pluie • Le Conseil international de contrôle du lac des Bois • Le Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie
7. Les Grands Lacs • Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs • Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs • Conseil de contrôle du lac Supérieur • Conseil de contrôle la rivière Niagara • Conseil de contrôle du fleuve Saint-Laurent • Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent	8. Le lac Champlain et la rivière Richelieu • Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	9. Le fleuve Saint-Jean • Conseil du bassin de la rivière Ste-Croix
10. La rivière Ste-Croix • Conseil du bassin de la rivière Ste-Croix	Région transfrontalière • Conseil consultatif des professionnels de la santé	